

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise tenue au 11, rue de l'Église, Frelighsburg, le lundi 20 mars 2017 à 18h15.

**Sont présents:**

Marie-Andrée Yelle, parent et présidente  
Julie Bellefroid, parent  
Sylvie Pelletier, enseignante  
Sylvie Valiquette, enseignante  
Maryse Boisvert, enseignante  
Mélissa Rudd, parent  
Jessica Roy, parent  
Christopher Carrie, parent  
Valérie Snyder, membre du personnel de soutien  
Marie-France Moquin, membre de la communauté

**Participe également:**

Geneviève Rocray, directrice de l'école par intérim

**Sont absents :**

Evelyne Barriault, École-O-Village

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente, Madame Marie-Andrée Yelle, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 24.  
Monsieur Christopher Carrie est nommé comme gardien du temps.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Modification de la durée des points 9, 10 et 14. Durée de 5 minutes plutôt que 2 minutes.  
Madame Jessica Roy souhaite faire un retour sur le dépliant ayant été distribué aux parents. Les membres conviennent d'en parler au point 15.  
Elle désire également discuter des procédures lors du départ des élèves au point 13.  
Ajout d'une résolution au point 5.

18CÉ1617-037

Il est proposé par Monsieur Christopher Carrie, appuyé par Madame Mélissa Rudd et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications mentionnées ci-dessus.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 FÉVRIER 2017 ET SUIVIS**

Quelques modifications à apporter au procès-verbal.

La directrice fait les suivis et elle explique tout le travail ayant été fait concernant les situations nommées lors du dernier CE.

Madame Jessica Roy rappelle que les élèves du premier cycle pourraient entrer dans l'école par la porte du service de garde plutôt que par la porte de l'entrée principale. Cette suggestion avait également été faite lors du dernier CE.

18CÉ1617-038

Il est proposé par Madame Jessica Roy, secondé par Madame Sylvie Pelletier, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 8 février 2017 soit adopté avec les modifications.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**4. PAROLE DU PUBLIC**

Madame Téprine Baldo parle de deux subventions pour obtenir des instruments de musique. Subventions possibles : *School life funds* ou *Amuse-école*.

Elle a contacté Julie Brodeur de la C.S. pour un soutien à la demande de subvention.

Elle suggère un nouveau comité de parents (brigade amitié) pour apporter des idées de projets et avoir une meilleure implication dans l'école. La brigade amitié pourrait également agir en tant que parents bénévoles durant l'heure du dîner pour soutenir les surveillants-midi. Elle ramène l'idée du banc de l'amitié ayant été suggéré lors du dernier CE. La directrice affirme que ce projet aura lieu et sera discuté au point 9.

Madame Valérie Dumoulin prend la parole. Elle a effectué des vérifications au niveau des procès-verbaux sur le site internet, il en manque un. L'ordre du jour de la rencontre de ce soir n'était pas présent sur le site internet. Elle mentionne que la convention de gestion n'est toujours pas sur le site internet. Elle mentionne aussi que la bibliothèque a besoin d'une mise à jour. Selon elle, le code de vie doit être poussé plus loin. Il contient une seule page avec 8 règles et cela ne suffit pas. Elle désapprouve que les élèves de 3<sup>e</sup> année aient dû changer de dîner 3 fois depuis le début de l'année. Elle suggère plusieurs idées de choses à améliorer, ex : revenir à un seul dîner, déménager le service de garde à la bibliothèque. Elle fait un retour sur le manque de propreté dans l'école.

Madame Marie-France Moquin, conseillère municipale, parle de la politique familiale, une consultation est prévue pour les résidents de Frelighsburg le samedi 25 mars dans le but de recueillir des idées en lien avec la politique familiale.

Jessica précise que l'invitation a été envoyée à tous les parents, car un point sera consacré à l'école et les parents sont concernés.

#### 5. PAROLE AUX MEMBRES DU CE

Les parents membres du CE souhaite adopter une résolution spéciale concernant l'intimidation ou le manque de respect.

La directrice demande des précisions sur ce qu'ils souhaitent comme suivi.

Les parents aimeraient avoir un suivi à chaque CE pour savoir ce qui a été fait en lien avec les points suivants :

ATTENDU QUE le respect envers les autres, soi-même et le matériel fait partie des bonnes habitudes de vie que les parents de l'école Saint-François-d'Assise souhaitent voir mis en premier plan.

ATTENDU QUE la sécurité des enfants de l'école est une priorité pour tous les membres du personnel et les parents de l'école Saint-François-d'Assise.

ATTENDU QU' une meilleure communication est à établir entre les différents intervenants (les parents, les professeurs, la direction, les membres du CÉ).

ATTENDU QUE l'intimidation est un sujet sérieux qui demande la collaboration de tous.

ATTENDU QU' une discrétion sur le nom des enfants impliqués est de mise lors des réunions du conseil d'établissement.

La direction émet quelques réserves et s'informer de l'information qui peut être divulguée.

18CÉ1617-039

Il est proposé, par Madame Jessica Roy, appuyé par Madame Julie Bellefroid et résolu que le conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise décide de ce qui suit :

QUE la direction de l'école Saint-François-d'Assise déposera un bilan des dossiers d'intimidation ou de manque de respect à chaque réunion du conseil d'établissement.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Madame Julie Bellefroid prend la parole concernant la présentation offerte par l'enseignante Danielle Gnocchini. Elle a adoré, elle trouvait que c'était très juste. Elle aimerait que Danielle refasse sa présentation une 2<sup>e</sup> fois. À valider.

#### 6. PAROLE AUX ENSEIGNANTS

La directrice informe que la classe de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année a reçu une invitation pour aller visiter la cabane à sucre d'un élève. Le déplacement sera fait par covoiturage.

18CÉ1617-040

Il est proposé par Madame Jessica Roy, secondé par Madame Julie Bellefroid, et résolu :

QUE la sortie et le transport par covoiturage soient autorisés.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Madame Maryse Boisvert parle du projet "changement de mentalité". Elle explique le fonctionnement et mentionne que le projet débutera sous peu.

#### **7. COMITÉ DE PARENTS**

Monsieur Christopher Carrie mentionne que le comité a discuté de l'intimidation lors de la dernière rencontre. Il cite des idées provenant d'autres écoles. Deux conférences seront offertes aux parents prochainement *famille recomposée* et *estime de soi*.

Le comité a également parlé de projets de sciences réalisés à l'école Curé-A-Petit dans le cadre du mois de la science.

Le comité a eu une longue discussion concernant le financement de carnets de coupons. Il s'agit de publicité qui ne devrait pas se retrouver dans les écoles.

#### **8. PLAN DE LUTTE**

Madame Geneviève Rocray distribue le nouveau plan de lutte, l'explique et en fait la lecture point par point aux membres. Précision : lorsqu'on parle d'intimidation, le parent doit toujours aviser la direction et c'est la direction qui s'occupe de gérer la situation. Elle mentionne qu'il y a aussi une éducation et un suivi qui doit se faire à la maison.

Elle mentionne que certaines stratégies (formulaire en ligne et boîte de dénonciation) ne sont pas encore mises en place. Elle s'assurera, d'ici les 2 prochaines semaines, de les instaurer. Madame Julie Bellefroid souhaite qu'en début d'année, ce formulaire de dénonciation soit remis copie papier à tous les parents. Celui-ci peut servir à dénoncer un enfant autant qu'un adulte.

La directrice fera une tournée des classes pour expliquer aux enfants la boîte de dénonciation lorsque celle-ci sera mise en place.

18CÉ1617-041

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, secondé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE le plan de lutte soit approuvé tel quel.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **9. RESPECT, BIENVEILLANCE ET EMPATHIE**

La directrice mentionne que Maurice Tremblay, conseiller pédagogique, offrira une formation aux parents permettant de développer les valeurs de l'empathie et de la bienveillance chez nos enfants. Comment bien les accompagner ? Elle valide l'intérêt des parents à une telle formation. Les parents acceptent.

#### **10. SURVEILLANCE DU DÎNER**

La directrice informe que l'école a dû réduire son personnel à la surveillance du dîner. L'école a pris la décision de réorganiser le dîner afin que ce soit moins lourd pour Hélène, surveillante-midi du 2<sup>e</sup> cycle. Les élèves de 3<sup>e</sup> année sont divisés en 2 groupes tout en respectant les liens d'amitié. Des changements sont possibles si les enfants souhaitent en faire.

Madame Jessica Roy mentionne qu'une problématique aura peut-être lieu au printemps, car il y a seulement 3 balançoires du côté du premier cycle. Procédure à revoir pour éviter la congestion aux balançoires.

#### **11. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE**

La directrice informe que l'équipe-école souhaite aller de l'avant avec le projet de banc de l'amitié. Elle explique le projet plus en détail.

18CÉ1617-042

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, secondé par Madame Jessica Roy, et résolu :

QUE l'activité soit acceptée et financée avec le fonds à destination spéciale.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ****12. ÉCOLE-O-VILLAGE**

Aucun représentant présent

**13. SERVICE DE GARDE**

Madame Valérie Snyder précise qu'elle n'est pas technicienne de service de garde, mais plutôt secrétaire d'école qui effectue certaines tâches administratives pour le service de garde. Elle précise que David Lareau et elle se partagent les tâches. Elle présente les règlements de l'année 2017-2018 et nomme qu'aucun changement majeur n'est apporté. L'heure de la fin des classes est à modifier dans le document.

Monsieur Christopher Carrie mentionne qu'il aurait aimé recevoir le document à l'avance afin de mieux le consulter.

18CÉ1617-043

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, appuyé par Madame Jessica Roy, et résolu :

QUE les règlements soient adoptés avec la modification de l'heure de la fin des classes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Madame Valérie Snyder propose de faire un sondage en début d'année pour valider si l'école ouvre durant les journées pédagogiques. La décision serait prise une seule fois plutôt que faire un sondage à chaque fois en cours d'année.

Dans le but d'améliorer le processus de départ des élèves, Madame Sylvie Pelletier propose qu'il y ait un enseignant à l'intérieur qui confirme aux enseignants qui surveillent à l'extérieur que tous les enfants du service de garde sont présents et donne le feu vert pour les autobus.

**14. DATES DU PROCHAIN CE**

La date du prochain CE (le 24 avril) est déplacée au 15 mai 2017 étant donné le départ de Geneviève Rocray, directrice par intérim et le retour incertain de Madame Nancy Duranleau. L'heure des rencontres est modifiée à 18h30 plutôt que 18h15.

**15. VARIA**

Madame Mélissa Rudd parle du méchoui. Elle demande l'autorisation de travailler avec Madame Josianne Fortier, infographe, pour les billets et la pub du Méchoui. Elle explique que les lettres seront améliorées l'année prochaine afin que l'information à transmettre aux parents soit plus claire.

18CÉ1617-044

QUE le méchoui soit reconduit pour l'année 2017 2018

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Madame Jessica Roy mentionne que deux points la dérangent dans le dépliant qui a été remis aux parents. Concernant l'image corporelle et l'habileté dans les sports. Ce sujet sera apporté au lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

18CÉ1617-045

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 20 h 40.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**